



## La tribune

Par Alain Boinet\*

# Passez de la parole aux actes face à la pauvreté

**A**près ce sommet des Nations unies consacré pour une large part aux objectifs du millénaire de réduction de la pauvreté dans le monde, l'exemple de la crise alimentaire au Niger est là pour nous rappeler que les objectifs fixés par la communauté internationale ne sont pas tenus là où ils sont souvent le plus urgent. Pourtant le Niger est non seulement le pays le plus pauvre du monde, mais un pays en paix facile d'accès, et cette crise alimentaire était annoncée. Les faiblesses des



Photo AFP

systèmes d'alerte, le manque de réactivité et de générosité de la communauté internationale, des secours trop longtemps inappropriés ont conduit à une grave crise alimentaire qui menace des millions de Nigériens dont des centaines de milliers d'enfants.

Solidarités, qui depuis vingt-cinq ans développe une aide humanitaire, de l'urgence à la reconstruction, dans les pays pauvres en guerre ou victimes de catastrophes naturelles établit les constats suivants. Selon notre expérience, dans les situations d'urgence où la très grande pauvreté côtoie la guerre, les moyens internationaux disponibles sont très insuffisants et souvent en retard pour faire face aux besoins des populations. De la même manière, le passage des programmes d'urgence à ceux qui relèvent de la reconstruction, dans la zone grise des sorties de crise, est insuffisamment anticipé et

coordonné par les institutions qui financent les projets des ONG. La bureaucratie finit même par envahir le champ de l'action humanitaire et les exigences administratives des bailleurs coûtent de plus en plus de temps et d'argent alors que les efforts de qualité mis en œuvre par des ONG comme Solidarités ne sont pas réellement soutenus. L'aide publique au développement est insuffisante pour atteindre les objectifs du millénaire à l'horizon 2015. Dans ces conditions, que valent les engagements des Nations unies et des pays membres? En ce

qui concerne notre pays, et malgré l'augmentation de l'aide publique au développement à l'initiative du président de la République, nous constatons que les ONG humanitaires françaises cumulent plusieurs inconvénients majeurs qui se conjuguent : l'insuffisance des budgets humanitaires d'urgence de l'Etat (moins de 100 millions d'euros pour 2006), l'absence de continuum opérationnel entre fonds d'urgence et fonds pour la reconstruction. Cela explique la très faible part d'aide publique au développement mise en œuvre par les ONG françaises comparée aux autres pays d'Europe, soit environ 1 % contre 3 à 5 %. Nous attendions que ce sommet des Nations unies soit l'occasion de mettre les paroles en accord avec les actes et que la France montre l'exemple dans ce domaine. Il n'en fut rien...

\* Directeur de Solidarités aide humanitaire d'urgence